

## French 3870B Histoire de la langue française (hiver 2018)

Professeur : Dr. John Nassichuk

Bureau : Arts and Humanities Building 2R18B

Courriel : jnassich@uwo.ca

Ce cours vise à mettre en contexte des éléments grammaticaux, phonétiques, lexicaux et syntaxiques acquis au cours des études françaises de premier cycle. Il s'agit d'examiner ces matières dans leurs dimensions synchroniques et diachroniques. Nous aborderons les différents états de la langue française de façon chronologique à travers les siècles, notamment à partir d'un choix de documents différents (du livre-manuscrit au livret numérique). L'objectif premier de ce cours est de renforcer et de raffiner les connaissances langagières des étudiant.e.s tout en prévenant les erreurs d'usage.

### Ouvrages obligatoires

Bertrand, Olivier, *Histoire du vocabulaire français. Origines, emprunts et création lexicale*, 2011.

### Objectifs

Les compétences visées correspondent aux niveaux B2 – C2 du *Cadre européen commun de référence*. L'étudiant.e sera en mesure de :

- 1) reconnaître et comprendre différentes formes du français dans leur usage courant (archaïsmes, niveaux de style) ;
- 2) faire usage d'un large répertoire de discours pour s'exprimer de façon appropriée (C1) ;
- 3) maintenir un haut degré de correction grammaticale (C1) ;
- 4) acquérir une maîtrise élevée du vocabulaire (B2) ;
- 5) acquérir une maîtrise relativement exacte de l'orthographe (B2) ;
- 6) présenter à l'écrit une description d'un sujet complexe en soulignant les points importants et les détails pertinents (B2-C1) ;
- 7) reconnaître une gamme étendue d'expressions de différents niveaux et états de la langue en relevant les changements de registre (C1) ;
- 8) comprendre et interpréter presque toute forme d'écrit, y compris des textes (littéraires ou non) abstraits et structurellement complexes ou très riches en expressions familières ou recherchées (C2).

### Evaluation

5 % Participation active

30 % Travaux pratiques (3 X 10)

20 % Petits tests (2 X 10)

20 % Examen sur table

25 % Examen final

**Travaux pratiques:** Il s'agit de travaux brefs à faire à la maison (8 travaux dont seulement trois seront notés). Ils sont destinés à permettre à l'étudiant/e de se familiariser avec les différentes formes du français à travers les âges. Les étudiants se pencheront sur des reproductions de documents originaux afin de se rapprocher de l'expérience du texte à une époque donnée. On s'intéressera à la matérialité, au lexique, à la graphie, à la syntaxe et à tout ce qui peut être utile afin de mieux comprendre les textes anciens et modernes. **Les travaux pratiques seront matière à examen.**

**Deux tests :** Les deux petits tests porteront sur la matière contenue dans le manuel du cours ainsi que dans les cours magistraux.

**Premier test : le 29 janvier**

**Deuxième test : 05 mars**

**L'examen partiel :** Il portera sur toute la matière traitée durant les semaines 1 à 5. L'examen comportera des sections à réponses brèves et des textes à commenter.

**L'examen partiel aura lieu : le 12 février**

**PLAN DU COURS :**

LE 8 JANVIER : INTRODUCTION ; LE TERROIR LINGUISTIQUE DES GAULES.

LE 15 JANVIER : DU LATIN AU PROTOFRANÇAIS

LE 22 JANVIER : L'ANCIEN FRANÇAIS, LA PÉRIODE MÉDIÉVALE. **(TRAVAIL PRATIQUE 1 À RENDRE)**

LE 29 JANVIER : LE MOYEN FRANÇAIS, FIN DU MOYEN-ÂGE. **(PETIT TEST 1 50 MINUTES)**

LE 05 FÉVRIER : LA RENAISSANCE, XVII<sup>E</sup> SIÈCLE.

LE 12 FÉVRIER : **EXAMEN PARTIEL (2 HEURES)**

LE 19 FÉVRIER : SEMAINE DE LECTURE

LE 26 FÉVRIER : LE XVII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE ; ACADÉMIE FRANÇAISE ; NORMALISATIONS DU FRANÇAIS MODERNE. **(TRAVAIL PRATIQUE 2 À RENDRE)**

LE 05 MARS : LE XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE. ÉVOLUTION DU DICTIONNAIRE ET « LE FRANÇAIS UNIVERSEL ». **(PETIT TEST 2 50 MINUTES)**

LE 12 MARS : LE XIX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE. LE FRANÇAIS RÉVOLUTIONNÉ. EXPANSION ET ENSEIGNEMENT JUSQU'À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

LE 19 MARS: LE XX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE. LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI.

LE 26 MARS : SOUS RÉSERVE.

LE 02 AVRIL : LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI. RÉVISION DU SEMESTRE. (TRAVAIL PRATIQUE 3 À RENDRE)

INFORMATION IMPORTANTE, À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES :

**Policy on Accommodation for Medical Illness:**

[http://www.uwo.ca/univsec/academic\\_policies/rights\\_responsibilities.html](http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html)

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. A student seeking academic accommodation for any work worth **less** than 10% must contact the instructor

and follow the course specific instructions provided on the course outline. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:  
[http://www.uwo.ca/univsec/academic\\_policies/rights\\_responsibilities.html](http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html)

**Support services**

Students who are in emotional/mental distress should refer to Health and Wellness website [http://www.health.uwo.ca/mental\\_health](http://www.health.uwo.ca/mental_health) for a complete list of options about how to obtain help.

**Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences**

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here: <http://www.westerncalendar.uwo.ca/2016/pg113.html>

**Policy on Attendance**

"Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course, will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of Registration." ([http://www.uwo.ca/univsec/academic\\_policies/examinations.html](http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/examinations.html))

**Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies**

[http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic\\_information/index.html](http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html)